

SYSTÈME DE PANNEAUX ARCHITECTURAUX INSTALLÉS VERTICALEMENT

Objectifs :

Guider l'installateur dans les règles à suivre afin d'éliminer ou minimiser le risque de gondolage des panneaux sous l'effet de la dilatation thermique provoquée par le rayonnement solaire et les grandes variations de température extérieure.

ÉTAPES IMPORTANTES À SUIVRE :

1. Revérifier la rectitude et l'alignement des surfaces d'appuis structuraux des panneaux (entremises). Si cet alignement fait défaut le panneau court le risque d'être installé avec une précontrainte de flexion sur la tôle extérieure pouvant mener au gondolage après ou pendant l'installation.
2. Les panneaux devront avoir un espace libre de 1/2" autour de chaque ouverture dans le bâtiment afin d'accommoder la dilatation thermique. Cet espace libre devra être rempli avec la mousse d'uréthane giclé.
3. Installer une bande de polyéthylène d'une épaisseur de 1/2" à la base du panneau installé verticalement, afin de servir de joint d'expansion thermique. Un jeu d'1/2" devra être aussi laissé dans le haut et rempli d'isolant.
4. Pour les panneaux Norex, et Noroc, percer un trou de 1/2" de diamètre sur les tôles extérieures (uniquement) des panneaux, aux endroits où les vis doivent être fixées afin de permettre un jeu pour la dilatation.
5. Voir référence NAI-IC 10.10 (Tableau des vis)